

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 30 novembre 2021

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire (prolongation jusqu'au 31 juillet 2022) et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt et un **le 30 novembre, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

04 novembre 2021

Membres présents :

Date de la réunion :

Titulaires : Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Corinne GARCIA, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Jean-Marc MORETTI, Cécilia NAUCHE, Régine VASSAUX

30 novembre 2021

Suppléante : Laurence BUCCELLI suppléante de Christophe THORIN

Pouvoirs :

Joël DEBUIGNE a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Jean-Michel DEZELU a donné pouvoir à Gérard CHOPIN
Michèle GAUTHIER a donné pouvoir à Alain GOUTX
Pascal HUGUET a donné pouvoir à François FROMET
Nicole JEANTHEAU a donné pouvoir à Eric MARTELLIERE
Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Annick BARRÉ
Vincent ROBIN a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI

N°65.2021

Membres titulaires excusés : Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Joël DEBUIGNE, Claude DENIS, Jean-Michel DEZELU, Michèle GAUTHIER, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHÉRITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Vincent ROBIN, Christophe THORIN

Objet de la délibération :

**Finances – Ouverture anticipée
de crédits d'investissement –
Exercice 2022**

Madame HERSANT, Payeur Départemental de Loir-et-Cher, excusée.

Annick BARRÉ a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) permet à l'exécutif, sur autorisation de l'organe délibérant, en l'absence d'adoption du budget, d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Pour mémoire, le montant des crédits d'investissement votés au budget primitif (hors report) de l'année 2021 était de 80 326,19 €.

Conformément au texte applicable, il est proposé de faire application de cet article à hauteur de 20 000,00 €, soit 24,9% du montant voté au budget primitif de l'année 2021.

Au regard de cette possibilité, le Président propose, dans l'attente du vote du budget primitif 2022, l'ouverture des crédits suivants :

Article 2051 Concessions et droits similaires,
brevets.... 10 000,00 €

Total chapitre 20 10 000,00 €

Article 2135 Installations générales,
agencements, aménagements des
constructions 3 000,00 €

Article 2154 Matériel médical 2 000,00 €

Article 2183 Matériel de bureau
et informatique 3 000,00 €

Article 2184 Mobilier 2 000,00 €

Total chapitre 21 10 000,00 €

Le montant total du crédit à ouvrir est de 20 000,00 €. Les crédits seront repris au budget primitif 2022.

Les membres du Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- d'autoriser l'ouverture anticipée de crédits d'investissement à hauteur de 20 000,00 €. Ce montant se ventile de la façon suivante :

Article 2051 Concessions et droits similaires,
brevets.... 10 000,00 €

Total chapitre 20 10 000,00 €

Article 2135 Installations générales,
agencements, aménagements des
constructions 3 000,00 €

Article 2154 Matériel médical 2 000,00 €

Article 2183 Matériel de bureau
et informatique 3 000,00 €

Article 2184 Mobilier 2 000,00 €

Total chapitre 21 10 000,00 €

- de préciser que ces crédits seront repris au budget primitif 2022,

– d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 30 novembre 2021

Publié ou notifié le : 08 décembre 2021
Exécutoire le : 08 décembre 2021

Le Président soussigné certifie sous sa
responsabilité le caractère exécutoire de
l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE



Signature of Eric Martelliere in blue ink, written over a circular stamp. The stamp contains the text: "CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE", "Département de Loir-et-Cher".

Le Président,

Eric MARTELLIERE



Signature of Eric Martelliere in blue ink, written over a circular stamp. The stamp contains the text: "CENTRE DÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE", "Département de Loir-et-Cher".